

« d'Anville et par tous les auteurs qui ont écrit sur la géogra-
 « phie ancienne de la Gaule, il faut rapporter ici l'inscription
 « qui les concerne ; elle fut d'abord donnée d'une manière in-
 « complète et fautive par Gruter, p. 471, n° !), et ensuite répétée
 « par dom Bouquet, *Collection des historiens de France*, tom. I,
 « p. 132. Muratori la redonna de nouveau , tom. II, p. 748.
 « Voici cette inscription :

D M
 TAVRICIO FLORENTI
 TAVRICI TAVRICIANI
 FILIO
 VENETO ALLECTORI GALLIAE
 PATRONO NAVTARVM
 ARARICORVM
 ET LEGYRICORVM
 ITEM ARECCARORVM ET
 CONDERATIVM PROVINCIAE
 GALLIAE

« Quant aux nautes *Areccarorum*, je crois qu'il est ici question
 « de *l'Arconée*, petite rivière qui se rend dans la Loire, près du
 « canal de Digoin, et qui, vers sa source, se nomme *Hélène*. Il y
 « a dans le voisinage *X Arroux*, *VArron* et *YArcolin*.

n Les Conderates étaient limitrophes , au sud ouest, des
 « *Segusiani*, car de ce côté ,le diocèse de Lyon ne s'étend pas
 « jusqu'au Rhône. Les Conderates, à Condrieu, se trouvent dans
 « les limites du diocèse de Vienne, c'est-à-dire des *Allobroges*
 « ou de la province romaine, comme l'indique l'inscription

PROVINCIAE GALLIAE.

« Mais les nautes *Araricorum* et *Legyricorum* qui exerçaient
 « leur profession sur les bords de la Saône et de la Loire, et
 « dont il est question dans cette inscription, habitaient évidem-
 « ment le territoire des *Segusiani*, et étaient de la Celtique et
 « non de la Province romaine ; cette séparation se trouve très-
 « bien indiquée parle mot *item*, qui prouve que ces mots : PRO-